

CARRIERE MILITAIRE

de

L'ADJUDANT A R P I N Marcel

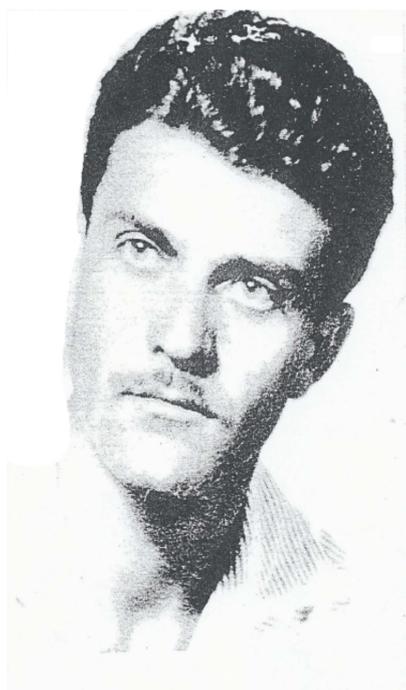
PARRAIN DE LA 68° PROMOTION DE L'E.N.S.O.A.

(Novembre 1974 - Juin 1975)

- Chevalier de la Légion d'Honneur
- Médaille Militaire
- Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures
- Croix de la Valeur Militaire
- Trois fois blessé
- Dix citations

Mort au combat, en ALGÉRIE, le 20 novembre 1960, à l'âge de 29 ans.

Engagé en 1953 au titre du 6ème bataillon de chasseurs alpins, Marcel Arpin part rapidement en Extrême-Orient où il sert au 5ème régiment de tirailleurs marocains puis au 4ème R.T.M. Il ne tarde pas à obtenir sa première citation. C'est en tant que volontaire qu'il saute sur Diên Biên Phu où il sera fait prisonnier le 8 mai 1954. Son courage sera récompensé par une nouvelle citation. Libéré sanitaire quelques jours plus tard, il retrouve la France en juillet. Il est ensuite affecté au 25ème bataillon de chasseurs alpins en Tunisie, puis revient en France au 6ème bataillon de chasseurs alpins, Le 1er mars 1956, il est nommé sergent-chef alors qu'il est en Algérie avec son régiment. Les citations qu'il reçoit montrent toutes les qualités de ce sous-officier. Il est nommé adjudant le 1er juillet 1958, Grièvement blessé le 20 novembre 1960 lors d'une opération dans la région d'Aït-Attala, il décède le jour même de ses blessures, Il venait d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Il était en outre titulaire de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures et de la médaille militaire pour fait de guerre.



Né le 16 juin 1931, l'Adjudant ARPIN était pupille de l'État.

Engagé volontaire pour 2 ans, au titre du 6 ° Bataillon de Chasseurs Alpins, il rejoint ce corps en AUTRICHE le 21 juillet 1951.

Nommé caporal le 16 avril 1952 puis caporal-chef en juin de la même année, il effectue des stages d'initiation et de perfectionnement montagne à SCEFELD du 2 au 19 juillet et du 18 au 30 août.

Nommé sergent le 1er septembre 1952, il effectue un stage d'hiver toujours à SCEFELD.

Rengagé pour 2 ans le 2 juin 1953, au titre de la même unité, il est affecté au 5° Régiment de Tirailleurs Marocains et rejoint cette unité en ALLEMAGNE le 5 septembre 1953, avant d'embarquer avec elle sur le S/S Pasteur le 4 octobre, à destination de l'Extrême Orient.

Débarqué à HAIPHONG le 22 octobre 1953 il sert au 3° Bataillon du 6° R.T.M. où il est blessé à la main droite et au pied droit, le 8 décembre, à la prise du village de DAITU (Nord Vietnam) tenu par des rebelles.

Affecté au 1 / 4° R.T.M. à compter du 1.5.1954, il se porte volontaire, bien que non breveté parachutiste, pour sauter dans la cuvette du camp retranché de DIEN BIEN PHU assiégé et encerclé par le viet-minh. Il saute dans la « fournaise » le 30 avril et est aussitôt blessé par éclats d'obus.

Prisonnier le 8 mai 1954 à la chute du camp retranché; il est libéré comme grand blessé le 27 mai et rapatrié sur la métropole, par avion, le 3 juillet.

Après une longue hospitalisation il est placé en congé de fin de campagne jusqu'au 7 octobre 1954.

Bien que volontaire pour effectuer un deuxième séjour en Extrême-Orient, il est affecté au 25° B.C.A. en TUNISIE où il reste jusqu'au 28 novembre 1954.

Réaffecté au 6° B.C.A. à compter du 10 février 1955; il contracte un rengagement de deux ans à compter du 170 juillet.

Dirigé sur MARSEILLE le 20 septembre 1955 il embarque sur le « Pasteur » le 21 à destination de l'ALGERIE au sein de l'Élément Opérationnel de la 27° Division d'Infanterie Alpine.

Débarqué à ALGER le 22 septembre, affecté à la 3° Compagnie du 6° B.C.A., il passe son certificat interarmes le 26 et est nommé sergent- chef le 1^{er} mars 1956.

Le 1^{er} juin 1956 il obtient le brevet d'armes du 1^{er} degré avec une moyenne de 14,02 sur 20.

Détache à l'École de Haute Montagne de CHAMONIX en juillet et août, il obtient le brevet de Moniteur Militaire de Montagne du 1^{er} degré le 31 août 1956 avec la mention assez bien.

Rengagé pour 3 ans le 1.7.1957, toujours au titre du 6° B.C.A. il est admis dans le corps des Sous-Officiers de carrière à compter du 1.2.1958.

A la deuxième session d'examen de 1958 il obtient le brevet d'armes du 2° degré avec une moyenne de 19,80 sur 20 et la mention très bien

Le 25 février 1958 ARPIN est blessé pour la deuxième fois, à la cuisse, à la joue et à l'avant-bras gauche, au DOUAR AIT OUABANE (Grande KABYLIE).

Nommé adjudant le 1^{er} juillet 1958, à 27 ans, il est promu Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur pour services exceptionnels, le 22 juillet 1959.

Le 200 novembre 1960, à 08 H 50, au cours d'une opération dans la région d'AIT ATTALA, commune d'ABIYOUCEF (Grande KABYLIE), l'adjudant ARPIN est grièvement blessé à la tête et décède le même jour des suites de ses blessures.